

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE ZOU ! MALIN

## ARTICLE I - OBJET

La présente adhésion fixe, sur la base des principes décrits ci-après, les règles à respecter par les parties dans le cadre de l'utilisation de la carte ZOU ! Malin sur l'ensemble du réseau régional (réseau de proximité et réseau express, y compris TER)

## ARTICLE II – PRINCIPES GENERAUX

La carte de réduction ZOU ! Malin est une carte de réduction au tarif de 30€, offrant 30% de réduction sur le prix des billets unitaires à l'utilisateur titulaire de la carte, ainsi qu'à un accompagnant par voyage.

Elle est valable 1 an, sur l'ensemble du réseau régional (réseau de proximité et réseau express, y compris TER).

## ARTICLE III- LA CARTE

La carte personnelle ZOU ! MALIN peut être distribuée sur deux types de supports :

- Support papier type IATA (format billet de train guichet des gares SNCF)
- Support digital (sur smartphone ou possibilité d'impression PDF depuis un ordinateur)

La carte comporte : le nom, prénom, photographie, date de validité. La carte est valable 1 an.

## ARTICLE IV- LE BENEFICIAIRE DE LA CARTE

La carte est nominative, strictement personnelle et son titulaire ne peut être qu'une personne physique.

## ARTICLE V- SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ADHESION DE LA CARTE

- La souscription au contrat d'adhésion peut se faire dans son intégralité de façon digitale sur le SITE SNCF TER SUD ou sur le SITE SNCF CONNECT. Une fois la souscription effectuée, le bénéficiaire reçoit un mail de confirmation. Il peut télécharger sa carte directement sur son smartphone ou l'imprimer en version PDF.

- La souscription au contrat d'adhésion peut se faire auprès des agents de la relation client TER et partenaires distributeurs TER. Une fois la souscription effectuée, le bénéficiaire reçoit un mail de confirmation. Il peut télécharger sa carte directement sur son smartphone ou l'imprimer en version PDF

- La souscription au contrat peut également se faire auprès d'un guichet SNCF. Le support de la carte est alors papier (cf article III).

## ARTICLE VI- LES BILLETS UNITAIRES

Les billets unitaires titulaires et accompagnants à 30% de réduction peuvent être distribués sur différents types de supports :

### • Sur le réseau TER

- Support papier type IATA (format billet de train) si achat aux guichets des gares SNCF.
- Support papier type ISO (format carte bancaire) si achat aux distributeurs automatiques TER.
- Support papier type titre thermique (format reçu carte bancaire) si achat auprès des agents de la relation client TER ainsi que des partenaires distributeurs TER.
- Support carte billettique ZOU ! nominative (uniquement pour le billet titulaire) si achat aux guichets des gares SNCF ou distributeurs automatiques TER.
- Support digital (avec possibilité d'impression PDF) si achat sur site SNCF TER, SNCF CONNECT, Partenaires distributeurs ou agents de la relation clients TER.

### • Sur le réseau de proximité et ligne express (hors TER)

- Support papier ou sur carte billettique ZOU ! nominative (uniquement pour le billet titulaire) si achat en agence ou à bord.
- Sur support M-Ticket ou sur carte billettique ZOU ! nominative (uniquement pour le billet titulaire) si achat en ligne.

## ARTICLE VII- CONDITIONS D'UTILISATION DE LA CARTE ET DES BILLETS UNITAIRES SUR LE RESEAU REGIONAL

- Le billet unitaire tarif réduit 30 % est réservé aux possesseurs d'une carte de réduction ZOU ! Malin. L'utilisateur doit être en possession de sa carte de réduction en cours de validité lors du voyage et la présenter en cas de contrôle.
- Le billet Accompagnant permet à un voyageur accompagnant un autre voyageur titulaire de la carte, de profiter également d'un billet à tarif réduit de 30%. Les deux usagers doivent voyager ensemble.

En cas d'oubli de cartes le bénéficiaire est considéré en situation irrégulière et voit sa situation régularisée selon les modalités en vigueur sur le réseau concerné. Il ne sera procédé à aucun remboursement à posteriori en cas de d'oubli de la carte.

Ci-dessous les conditions d'usage et de validité des billets unitaires et accompagnants

	Réseau express et lignes spéciales	Réseau de proximité
Titre	Usage et validité	Usage et validité
<b>Billet unitaire 30%</b>	Valable pour un voyage sur une journée déterminée, sur une origine/destination déterminée à l'achat.	Ouvre droit au voyage sur n'importe quelle ligne du réseau de proximité pendant 90 minutes à compter de la validation.
	Correspondances autorisées uniquement sur origine/destination conventionnées.	Correspondance autorisée.
	<b>Durée de validité : 3 heures.</b>	<b>Durée de validité : 90 jours à partir de la date de l'achat.</b>
<b>Billet unitaire 30% Accompagnant</b>	Idem que le billet unitaire 30% ci-dessus.	Idem que le billet unitaire 30% ci-dessus.

#### **ARTICLE VIII- DUPLICATA DE LA CARTE ZOU ! MALIN**

- Si la souscription de la carte ZOU ! MALIN a été effectuée sur support digital, le client pourra la réémettre gratuitement via son compte ou en contactant le CRC TER (hors souscription SNCF CONNECT).

- Si la souscription de la carte ZOU ! MALIN a été effectué sur support papier IATA, le client ne pourra pas demander de duplicata.

#### **ARTICLE IX- CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DE LA CARTE ZOU ! MALIN**

La carte ZOU ! MALIN n'est pas remboursable.

#### **ARTICLE X- PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les données personnelles collectées pour la délivrance de la carte ZOU ! Malin font l'objet d'un traitement automatisé dont la finalité est d'assurer la gestion administrative et commerciale de ce produit dans le cadre de l'exécution de la convention d'exploitation TER conclue entre SNCF Voyageurs SA et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il est fondé sur l'exécution du présent contrat.

Le responsable de ce traitement est SNCF Voyageurs SA. Ces données sont destinées à SNCF Voyageurs SA et son prestataire intervenant dans la gestion administrative des dossiers

Les données à caractère personnel peuvent être traitées par les employés de SNCF Voyageurs SA, et son prestataire dans la limite de leurs attributions respectives et pour réaliser les finalités des traitements concernés pour les besoins de la gestion administrative des dossiers. Dans ce cadre, les données à caractère personnel peuvent être communiquées à tout employé de SNCF Voyageurs SA, à son prestataire ou aux agences de voyages agréés SNCF, lorsqu'elles sont nécessaires au traitement d'une demande ou réclamation du Client ainsi qu'à son information.

Les données à caractère personnel peuvent également être traitées par les partenaires et prestataires de SNCF Voyageurs SA, y compris ses filiales, dans la limite de leurs attributions respectives et pour réaliser les finalités des traitements concernés.

Les données personnelles recueillies peuvent également permettre à SNCF Voyageurs SA de communiquer des offres commerciales et promotionnelles par téléphone ou par voie électronique, sous réserve que le client ait donné son accord, en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire de demande de carte. Le consentement peut être retiré à tout moment par le client.

Les informations relatives au client figurant sur le formulaire de demande de « Pass Sureté », mentionnées par un astérisque, sont obligatoires pour la délivrance d'une carte nominative. A défaut d'avoir renseigné les informations obligatoires, la demande de carte ne pourra être traitée.

Conformément à la réglementation applicable relative au transfert, à la collecte, la conservation et la sécurité des données personnelles, et en particulier, la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés » modifiée et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, toute personne, justifiant de son identité, peut exercer ses droits d'accès, de rectification, ou d'effacement et d'opposition, ainsi que ses droits à la limitation du traitement, droit à la portabilité de ses données, et droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), du droit de définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de ses données personnelles en cas de décès en adressant une demande :

Via le formulaire électronique	En utilisant le QR code	Par courrier postal
<p data-bbox="204 495 647 600"><a href="https://sncf-portail.my.onetrust.com/webform/8cf4ca11-20b3-4a48-94e4-24d6e95ff839/4d5b6ff2-78a5-414d-8cf7-1acee1446097?Source=TER_SUD_SOLIDAIRE">https://sncf-portail.my.onetrust.com/webform/8cf4ca11-20b3-4a48-94e4-24d6e95ff839/4d5b6ff2-78a5-414d-8cf7-1acee1446097?Source=TER_SUD_SOLIDAIRE</a></p>		<p data-bbox="944 465 1385 651">SNCF Voyageurs SA - Direction TER Département juridique &amp; Contrats A l'attention de la Correspondante DPO TER Campus INCITY 116 cours Lafayette CS 13511 69489 LYON Cedex 03 - France</p>

#### **ARTICLE XII- RECLAMATION**

Toute réclamation, suggestion ou information concernant les conditions générales d'utilisation de la carte, sont à formuler à l'adresse internet suivante : CONTACT TER SUD (<https://www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur/services-contacts/contacts>) ou par téléphone au **0800 11 40 23**.

Toute personne continuant d'utiliser indûment une carte résiliée est considérée comme étant sans titre de transport et donc passible de poursuites pénales.

#### **ARTICLE XVI –DROIT APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution des conditions générales d'utilisation sera soumis, après toute tentative d'une résolution amiable, à l'appréciation du tribunal compétent.